



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

BTS

Question orale n° 1160

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Aubert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la demande d'ouverture d'une section de technicien supérieur assistant de gestion PME-PMI, au lycée Emile-Zola de Châteaudun. Bien que cette formation ait été demandée depuis plusieurs années par l'équipe enseignante, elle n'est toujours pas retenue pour la rentrée prochaine malgré les promesses réitérées d'année en année. Pourtant, ce projet a l'aval de l'inspection pédagogique comme des entreprises locales et correspond à un réel besoin. Châteaudun reste la seule ville, sous-préfecture d'Eure-et-Loir, qui ne dispose pas de sections BTS dans les lycées publics. Or, elle mérite autant de recevoir une telle formation que d'autres villes en région Centre, d'autant que les entreprises locales se plaignent de ne pas trouver d'employés formés et que les jeunes quittent le Dunois faute de perspectives. Elle lui demande en conséquence de bien vouloir prendre enfin en considération cette formation dans les projets académiques pour la rentrée 2000, afin de répondre aux objectifs d'aménagement du territoire et de schémas de formations approuvés par le Parlement.

Texte de la réponse

Mme la présidente. Mme Marie-Hélène Aubert a présenté une question, n° 1160, ainsi rédigée:

«Mme Marie-Hélène Aubert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la demande d'ouverture d'une section de technicien supérieur assistant de gestion PME-PMI, au lycée Emile-Zola de Châteaudun. Bien que cette formation ait été demandée depuis plusieurs années par l'équipe enseignante, elle n'est toujours pas retenue pour la rentrée prochaine malgré les promesses réitérées d'année en année. Pourtant, ce projet a l'aval de l'inspection pédagogique comme des entreprises locales et correspond à un réel besoin. Châteaudun reste la seule ville sous-préfecture d'Eure-et-Loir qui ne dispose pas de sections BTS dans les lycées publics. Or, elle mérite autant de recevoir une telle formation que d'autres villes en région Centre, d'autant que les entreprises locales se plaignent de ne pas trouver d'employés formés et que les jeunes quittent le Dunois faute de perspectives. Elle lui demande en conséquence de bien vouloir prendre enfin en considération cette formation dans les projets académiques pour la rentrée 2000, afin de répondre aux objectifs d'aménagement du territoire et de schémas de formations approuvés par le Parlement.»

La parole est à Mme Marie-Hélène Aubert, pour exposer sa question.

Mme Marie-Hélène Aubert. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, ma question concerne l'ouverture d'une section de technicien supérieur au lycée Emile-Zola de Châteaudun, établissement qui, je le précise, obtient d'excellents résultats au baccalauréat. Châteaudun est, curieusement, la seule sous-préfecture d'Eure-et-Loir qui ne dispose d'aucune formation bac + 2 dans les lycées publics. Pourtant, ce projet de BTS assistant de gestion PME-PMI a fait l'objet d'une longue maturation. Il a été avalisé par l'inspection pédagogique, après un travail approfondi entre l'équipe pédagogique, l'administration et les entreprises locales.

Celles-ci soutiennent d'autant plus volontiers ce projet que les jeunes, une fois obtenu leur baccalauréat, s'en vont étudier dans les autres villes de la région Centre et reviennent rarement à Châteaudun. Tout le monde, dans cet arrondissement très rural, déplore la fuite de la jeunesse; elle nuit au tissu économique local et aux entreprises elles-mêmes, qui ne parviennent pas à trouver de jeunes qualifiés pour remplir les fonctions

d'assistant de gestion PME-PMI. Il y a donc un réel besoin qui n'est toujours pas satisfait alors que le projet est abouti.

Enfin, en termes d'aménagement du territoire, il est assez surprenant que Châteaudun et son lycée n'aient jamais pu être dotés de formations bac + 2, au nom d'une gestion peut-être un peu trop comptable des effectifs et des ouvertures de BTS, qui ne tient pas toujours compte des enjeux de l'aménagement du territoire et de la nécessité, pour les zones rurales, d'offrir à la jeunesse des perspectives d'avenir.

Je vous demande donc, monsieur le ministre, comment vous entendez donner une impulsion à ce projet, afin que cette section puisse ouvrir dès la prochaine rentrée scolaire. Tout est prêt: les moyens sont disponibles et des locaux peuvent l'accueillir. Cette promesse réitérée chaque année par le rectorat doit être enfin tenue.

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, je vous remercie de votre question.

Quatorze établissements de l'académie d'Orléans-Tours - sept publics et sept privés - préparent actuellement au brevet de technicien supérieur assistant de gestion PME-PMI. Ces sections accueillent 474 étudiants en première et en deuxième année. Le département d'Eure-et-Loir compte, quant à lui, trois établissements qui accueillent 109 étudiants.

Le recteur a le souci de s'assurer que tous les techniciens supérieurs formés dans cette spécialité trouvent effectivement des débouchés. A l'heure actuelle - mais si l'inverse est démontré, il conviendra d'en tenir compte -, il lui apparaît que l'offre de formation dans cette spécialité permet de répondre aux besoins. Il ne faudrait pas que l'ouverture d'une section supplémentaire conduise certains élèves au chômage.

Cela dit, la demande présentée pour le lycée de Châteaudun mérite d'être examinée avec soin. Des contacts sont et seront pris avec les interlocuteurs concernés: il s'agira d'étudier de près la nature de la formation précise attendue par le secteur économique, les débouchés possibles à long terme et les capacités de recrutement de bacheliers dans cette spécialité.

Le dossier présenté par le lycée Emile-Zola pour la rentrée 2001 n'est pas repoussé. Il fait actuellement l'objet d'une étude approfondie, seule à même de garantir le succès de l'ouverture d'une nouvelle section de BTS assistant de gestion PME-PMI. Cela n'exclut pas que l'on puisse également étudier l'ouverture d'un BTS d'une autre spécialité dans cet établissement.

Mme la présidente. La parole est à Mme Marie-Hélène Aubert.

Mme Marie-Hélène Aubert. Je vous remercie, monsieur le ministre, de nous donner enfin quelques perspectives sur l'issue de ce projet. J'ajouterai que le simple relevé des effectifs et du nombre de sections dans une région ne permet pas de tenir compte de l'éloignement. Demander à un jeune de faire 80 ou 90 kilomètres, cela peut paraître peu de chose quand il existe une liaison ferroviaire ou de bons transports en commun.

Malheureusement, ce n'est pas le cas, et cela freine à la fois le développement de l'outil de formation à Châteaudun et l'accroissement des débouchés. C'est comme un cercle vicieux qui s'installe.

Nous souhaitons que l'on ne s'en tienne pas uniquement aux chiffres, mais que l'on prenne aussi en considération les enjeux d'aménagement du territoire et les perspectives de formation, et donc d'emploi, en milieu rural. J'espère donc que, dès la rentrée prochaine ou pour la rentrée 2001, on pourra enfin progresser dans cette voie.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Aubert](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1160

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3605

Réponse publiée le : 21 juin 2000, page

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 juin 2000